

## TIMOR-LESTE

### ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Avec une population composée pour moitié de jeunes de moins de 18 ans, le Timor-Leste reste confronté à de multiples problèmes. La situation humanitaire était préoccupante au lendemain de la crise d'avril-mai 2006 qui s'est soldée par la destruction de 6000 habitations et le déplacement de plus de 100 000 personnes. En 2008, grâce aux incitations du gouvernement pour encourager les gens à rentrer chez eux, le nombre de camps de personnes déplacées a diminué. Mais malgré ce progrès récent, la situation en général reste fragile. Les troubles civils et les catastrophes naturelles représentent une menace ponctuelle. Ces risques ont un impact croissant sur les districts car ils érodent graduellement les mécanismes d'adaptation de la population. Le Timor-Leste enregistre le taux de prévalence de la malnutrition le plus élevé de la région, et la situation s'aggrave. Les enfants sont particulièrement exposés aux risques de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation. En raison de facteurs socio-économiques, les parents et les communautés ont une capacité limitée à protéger les enfants.

### ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

On examine actuellement la possibilité de déployer des groupes de réserve au Timor-Leste en 2009. Les secteurs placés sous la responsabilité de l'UNICEF continueront d'améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours à la fois au sein de l'organisation et dans les secteurs.

**Santé et nutrition :** dans le cadre du Programme de promotion de la santé familiale, l'UNICEF renforcera les capacités des réseaux communautaires à dialoguer avec le Ministère de la santé afin d'étendre la couverture des services ; formera 50 agents sanitaires de district à l'alimentation thérapeutique ; et continuera de lancer des stratégies de communication sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants à l'échelle du pays.

**Eau, assainissement et hygiène :** l'UNICEF fournira des systèmes d'approvisionnement en eau potable et soutiendra la promotion de l'assainissement et de l'hygiène dans 30 écoles/communautés, desservant 4200 enfants (21 000 personnes) dans six districts ; renforcera les capacités de ses partenaires à se préparer et à faire face aux situations d'urgence dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans le cadre de formations continues ; et maintiendra un stock minimum de matériel d'urgence pour 15 000 personnes.

**Éducation :** l'UNICEF continuera d'appuyer la création d'une Unité d'éducation d'urgence au sein du Ministère de l'éducation qui sera chargée de coordonner la préparation aux situations d'urgence et d'organiser les secours à tous les niveaux, ainsi que de produire et de distribuer des trousseaux scolaires, en fonction des ressources disponibles sur place.

**Protection de l'enfance :** l'UNICEF soutiendra des réseaux communautaires de protection de l'enfance à tous les niveaux pour surveiller et signaler des problèmes potentiels et pour protéger les enfants de la violence, de l'exploitation et de la maltraitance ; et aidera le Ministère de la solidarité sociale et le Ministère de la justice à mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures liées à la protection des enfants en situation d'urgence.

**Participation des adolescents et des jeunes :** l'UNICEF continuera d'offrir une éducation fondée sur l'acquisition de connaissances nécessaires dans la vie courante à 5000 jeunes et à soutenir des activités de prévention du VIH/sida destinées à 20 000 jeunes scolarisés ou non dans les 13 districts du pays.

**Plaidoyer et communication :** l'UNICEF concevra, produira et diffusera des matériels d'information clés sur la protection des enfants et des femmes, la santé, l'éducation, les soins et le développement du jeune enfant ; et maintiendra un stock minimum de matériel de plaidoyer à utiliser en situation d'urgence.

**Coordination des situations d'urgence, suivi et évaluation :** la coordination de l'aide d'urgence devrait continuer en 2009 pour améliorer la coordination sectorielle au sein de l'organisation, avec le gouvernement et au niveau des différentes institutions.

### Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009\*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	1 100 000
Eau, assainissement et hygiène	1 500 000
Éducation	300 000
Protection de l'enfance	300 000
Participation des adolescents et des jeunes	300 000
Plaidoyer et communication	200 000
Coordination des urgences, suivi et évaluation	250 000
<b>Total**</b>	<b>3 950 000</b>

\* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

\*\* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.